

TAUX DE L'ABONNEMENT. AU JOURNAL. ÉDITION TRI-HEBDOMADAIRE. Par an, payable d'avance, \$ 4.00.

LE JOURNAL DE QUÉBEC

POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE

Éditeur-proprétaire, AUGUSTIN COTÉ, à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressées franco

TARIF DES ANNONCES. Six lignes, première insertion, \$ 0.50. Au-dessus de 6 lignes et pas plus de 10, \$ 0.80.

LA REVOLTE DANS LE CAMP LIBÉRAL

LETTRES DES HONORABLES MM MERCIER ET LAFRAMME

Nous publions deux lettres, dit la Patrie, l'une de l'honorable M. Mercier, l'autre de l'honorable M. Laframme.

La lettre de M. Mercier a été lue par M. Descauries, le jour de la présentation; elle a provoqué celle de M. Laframme qui, depuis trente ans, a été le guide et l'inspirateur du parti libéral dans Jacques-Cartier.

Nous ne tenons pas à envahir la querelle, mais nous devons dire que, sans nous arrêter à la forme que donnent à leur pensée M. Laframme et M. Mercier, nous approuvons entièrement le fond de la lettre de M. Laframme. Le choix est facile pour les libéraux; ils ont devant eux trois conservateurs et un libéral. À aucune raison d'hésiter. L'homme du parti libéral, c'est M. Boyer.

Avec tout le respect possible pour les opinions de M. Mercier nous ne concevons pas que, dans un pays libre, un chef ou même un groupe de chefs ou de délégués puisse imposer un candidat et dire: Au nom de l'honneur, votez pour cet homme. Tout électeur est libre jusqu'au moment du scrutin; il n'a à rendre compte qu'à sa conscience. D'ailleurs, dans une démocratie l'honorable M. Mercier n'a ni le droit ni le devoir de modifier leurs opinions, appuyant un temps, M. Mercier et le combattant plus tard. M. Mercier n'a qu'à respecter ces changements d'opinion, n'a pas le regard comme des trahisseries.

Aujourd'hui, M. Mercier abhorre apparemment cette règle, puisqu'il affirme qu'il faut voter pour M. Descauries, parce que la convention l'aurait dit, le onze courant.

Pourquoi les conventionnels n'auraient-ils pas le droit de modifier leurs opinions? La preuve qu'ils entendent bien exercer leur discrétion est que plusieurs des délégués ont signé le bulletin de présentation de M. Boyer. Et ce sont les plus importants: M. Pigeon, maire de la ville de Lachine; M. Valois, maire de la paroisse de la Pointe Claire; M. Robillard, maire de la paroisse de Sainte-Anne; M. Chabert, notaire, de Sainte-Geneviève, et plusieurs autres.

Montreal, dans le comté les hommes les plus influents du parti se prononcent en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracée depuis longtemps: ces hommes ne sont rien, les principes sont tout.

Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laframme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principe cardinal d'un parti qui s'appelle libéral.

Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 28 mars 1884.

M. le rédacteur de la Patrie,

Voici la lettre que j'ai écrite, lundi, à J. A. Descauries, écuier, et je vous serais bien obligé si vous vouliez la publier. Cette lettre explique suffisamment les faits pour

faire comprendre ma position, et je soumetts avec confiance, aux libéraux de la province, la conduite que j'ai cru devoir adopter dans cette circonstance délicate.

La candidature de M. Boyer met en danger notre cause dans la lutte qui se fait actuellement dans Jacques-Cartier.

Je crois cependant que nous pouvons encore triompher si les libéraux veulent rester unis et me donner l'appui généreux et loyal qu'ils ne m'ont pas refusé, l'an dernier.

J'ai beaucoup de respect pour M. Boyer et ceux qui le proposent comme candidat; mais il faut avouer que leur conduite est pour le moins imprudente. J'espère qu'ils comprendront que leur devoir est de poser une lutte aussi dangereuse pour les intérêts du parti.

Je leur demande au nom de ces intérêts que nous représentons, je prie les libéraux de se rallier autour de moi et de m'aider à assurer le triomphe de la cause commune en faisant respecter l'engagement personnel que nous avons pris, le onze du courant, à la Pointe-Claire.

C'est une question d'honneur; c'est une question d'honneur.

Votez tout dévoué, Honoré Mercier.

Montréal, 17 mars 1884.

J. A. Descauries, écuier,

Mon cher monsieur,

Je regrette beaucoup de ne pouvoir me rendre, demain, à Sainte-Geneviève pour y adresser la parole et y soutenir votre candidature. J'y serais allé si un engagement préalable ne m'en empêchait.

Il y a très longtemps que j'ai promis à M. Robidoux d'aller parler pour lui à Sainte-Martine, dans le comté de Châteauguay, le jour de la nomination.

Et comme la nomination a lieu, demain, dans les deux comtés, je suis obligé d'être dans Châteauguay.

Mais cette absence, que je regrette plus que n'importe qui ne m'empêche pas de vous dire que je me considère obligé de vous soutenir jusqu'à la fin de la lutte, et de mettre au triomphe de votre candidature tous les efforts et toute l'énergie dont je suis capable.

Mardi, le onze courant, j'ai été invité à me rendre à une assemblée de délégués libéraux du comté qui se tenait à la Pointe Claire, afin de faire le choix d'un candidat.

À cette assemblée étaient présents l'honorable R. Thibault, A. C. Descauries, écuier, notaire, de Montréal, tous les maires libéraux du comté et la plupart des chefs du parti dans la division.

Cette assemblée fut présidée par Évariste Charest, écuier, alors préfet du comté, et J. A. Charest, écuier, notaire, de Sainte-Geneviève fut pré d'agir comme secrétaire.

Invité par le président à prendre la parole, j'ai déclaré que je ne m'étais pas rendu pour faire le choix d'un candidat, mais pour accepter celui que mes amis proposeraient; que je priais les personnes présentes d'agir avec beaucoup de prudence et de calme, de discuter le mérite des différents personnes qui allaient être proposées, et j'ajoutai que la personne qui aurait la majorité de l'as-

semblée devrait être appuyée par tous.

J'ai la satisfaction de dire que ces paroles furent accueillies de manière à me laisser croire qu'elles étaient l'expression si libre et sincère de tous mes amis présents. La candidature de M. Arthur Royer fut alors proposée et ensuite la vôtre.

Ces deux propositions furent suivies d'une discussion assez vive à laquelle je refusai de prendre part.

L'honorable M. Thibault défendit avec beaucoup de vigueur la candidature de son ami M. Boyer. Je voyais arriver le moment du vote avec beaucoup d'inquiétude et comprenais que, dans l'état d'excitation où étaient les esprits, le vote achèverait de diviser pour longtemps des amis appelés à marcher en ombre, et dont l'union était indispensable au succès de la cause commune.

L'honorable M. Thibault comprit comme moi les dangers de la position, et après nous être consultés les deux, il fut entendu que je déclarerais à l'assemblée que pour éviter toute division, nous ne voterions votre candidature, si vous étiez en état de dire que vous voteriez sans confiance dans le gouvernement Ross. J'ai fait cette déclaration de manière à être parfaitement entendu de tout le monde, avec l'assentiment de l'honorable M. Thibault, le plus solide appui de M. Boyer, et au milieu des applaudissements unanimes des amis des deux candidats. Vous fîtes la déclaration que j'avais suggérée, et l'assemblée vota unaniment la résolution suivante: «Ayant entendu la déclaration de J. A. Descauries, écuier, avocat, de Lachine; voyant qu'il n'a ni n'avait pas confiance dans le ministère Ross, et qu'il votera non confiance en chambre, cette assemblée est d'opinion de ne pas proposer d'autre candidat et d'inviter les électeurs du comté à appuyer M. Descauries.»

Je dois, par être exact et précis, admettre que quelques personnes très influentes dans notre parti, qui n'avaient pas réclamé contre ma déclaration, protestèrent contre cette résolution, mais sans demander de division; de sorte que le président ayant soumis à l'assemblée elle fut adoptée à l'unanimité.

Dès ce moment là, j'ai compris, et je comprends encore que le parti libéral était tenu de ne pas proposer d'autre candidat, et qu'ayant invité les électeurs du comté à vous appuyer, il doit loyalement exécuter ce double engagement, s'il veut rester fidèle aux traditions de l'honneur. Pour ma part, je serai l'interprète fidèle de l'assemblée du onze courant en appuyant votre candidature: faire autrement ce serait, dans les circonstances, manquer de parole et trahir un jeune homme qui a cru en notre loyauté.

J'ajouterais que M. Boyer, présent à l'assemblée, n'a pas protesté contre ma déclaration ni contre la résolution. On dit qu'il était sorti quand j'ai parlé, c'est possible, mais il est certain qu'il revint dans l'assemblée avant qu'elle fut close, et par conséquent il a dû savoir ce qui s'est passé. S'il ne voulait pas sanctionner ce que j'avais fait, son devoir était de m'en avertir immédiatement.

Je ne puis pas ainsi le rôle d'un chef de parti dans un gouvernement populaire, et encore moins le rôle de chef de parti libéral.

Qu'il convienne à M. Mercier de faire des arrangements secrets, des alliances, s'il veut, avec des conservateurs, qu'il dit honnêtement, dans le but d'arriver au pouvoir, cela peut se comprendre facilement; mais qu'il fasse faire profession de foi dans ses principes au parti libéral et qu'il intente toute expression d'opinion contraire dans l'exercice de son protège conservateur, cela est impossible, et je m'en tiens grandement à peu faire adopter ce système par les libéraux du comté de Jacques-Cartier et par le parti libéral.

Ce n'est pas parce que M. Mercier serait appuyé par des conservateurs, fassent-ils de la trompe des castors, et qu'il submergerait un ministère de cette sorte-ci présidé par lui, que le pays pourrait se féliciter d'un grand progrès ou le parti d'un grand succès.

Pour se donner raison M. Mercier prétend que la convention de la Pointe Claire a unaniment choisi M. Descauries comme candidat du parti. Ceci n'est pas exact et personnel ne le sait mieux que M. Mercier. Ayant fixé lui-même le jour où je ne pouvais me rendre à cause

d'engagements professionnels qui m'obligent d'être à Ottawa, ce jour là, je pris soin de voir M. Mercier à qui je dis que ne pouvant me rendre, je le priais de dire à mes amis que je considérais la candidature de M. Descauries comme inacceptable et que je ne pouvais l'appuyer. M. Mercier me laissa sans l'impression qu'il communiquerait mon opinion à mes amis. Il n'en fit rien. M. Descauries s'était rendu là avec ses partisans, on m'assura qu'il avait près de 200 personnes. Sur ce nombre 13 environ avaient signé un réquisitoire pour M. Descauries. M. Mercier, avec son habituel ordinaire, conduisit les procès et après l'assertion de quelques-uns des assistants que dans leur opinion la candidature d'un libéral était impossible, l'honorable M. Thibault crut qu'il fallait obtenir une déclaration de M. Descauries, qu'il donna en disant qu'il voterait non confiance dans le gouvernement Ross et qu'il supporterait un ministère forme par M. Mercier, s'il s'agissait d'hommes en qui lui M. Descauries avait confiance.

M. Thibault n'entendait en aucun cas se lier ou lier le parti. M. Descauries était sur les rangs de son chef, sans sollicitations du parti libéral ou d'aucun parti; il voulait seulement obtenir le vote de ses amis tout en se disant conservateur et en déclarant qu'il le serait toujours.

Il n'y eut pas de vote, plusieurs protestèrent et deux autres dont on avait pris les noms proposèrent et secondant la proposition d'appuyer la candidature, exigèrent qu'on retranchât leurs noms, et le plus grand nombre l'assura. A mon retour d'Ottawa plusieurs de nos amis présents à cette assemblée se plainquirent à moi de ces procédés et déclarèrent qu'ils n'étaient aucunement liés. Des votes de M. Arthur Royer, et il est difficile de comprendre comment on peut leur refuser ce droit et comment une résolution adoptée de cette façon, vu l'absence d'aucun candidat libéral, puisse lier les électeurs à s'en supporter aucun, à tout événement.

Il est évident que M. Mercier était lié M. Descauries et qu'il avait dit qu'il serait le candidat des libéraux du comté. Tout a été arrangé d'avance.

Maintenant les objections de nos amis à accepter cet arrangement sont elles bien fondées? M. Descauries, après la lutte avec M. Mousseau, m'ignora l'appui loyal et désintéressé de presque tous nos amis de comté et même en dehors, après une condamnation des administrations conservatrices passées, en termes énergiques, sans prendre la peine de consulter aucun de nos amis, sans se soucier de leurs opinions, vint qu'il n'avait pu triompher avec eux, sur l'appel fait aux conservateurs du comté, se rend à leur caucus et s'offre comme le candidat du ministère Ross, sans consultation, si ce n'est une réserve mentale.

Mais comme il tenait plus à sa candidature qu'à succès du parti auquel il offrait comme porte drapeau ses services et son dévouement de soldat, sur la demande faite par l'honorable M. Tailhoux les candidats, pour preuve de leur sincérité,

devraient se soumettre à un arbitrage du parti pour décider quelle candidature devait rester seule en cas de concurrence avec un candidat de la position, et alors seulement, voyant échapper la certitude de sa candidature à laquelle il tenait avant tout, il se retira et quelques jours après, se déclara opposant, n'ayant plus aucune confiance dans le ministère Ross et sollicita l'appui des libéraux.

Si de semblables procédés ne sont pas de nature à inspirer du dégoût à tout honnête homme, si le parti libéral est obligé de subir un tel représentant, pour ma part j'en tends au moins et je veux protester et l'on ne me traitera pas ainsi dans la boue malgré moi, et je pense que l'on aura de la difficulté à y entrer les honnêtes libéraux du comté de Jacques-Cartier, excepté ceux qui croiraient devoir céder aux prières et aux menaces de M. Mercier.

Cette dernière volte-face de M. Descauries n'est pas la seule dans sa courte carrière. On sait que, lors de la première élection de M. Mousseau, il ne trouvait pas le premier ministre assez conservateur, il lui faisait la latte en disant qu'il appuierait l'administration de M. Mousseau si lui, M. Descauries, était élu. C'est alors que j'ai écrit la lettre dont on a tout parlé et dans laquelle je dis à un ami qu'entre deux tels candidats je croyais que les électeurs libéraux pouvaient bien voter pour M. Mousseau s'ils croyaient devoir voter.

À l'élection subéquente M. Descauries se présente comme opposé au ministère Mousseau et condamne l'administration Chapleau en termes énergiques. Il n'y avait pas de candidat libéral et M. Mercier fit tout en son possible et sollicita instamment tous nos amis de ne pas se céder à la candidature, et nos amis obéirent à ses prières. Je déclarai par là en toute circonstance que M. Descauries n'était pas le candidat du parti, mais que, dans cette circonstance, il était important que le comté prononçât une condamnation du parti conservateur, et qu'il n'y avait pas d'autre moyen à notre disposition que de voter pour M. Descauries.

En vertu de quel principe peut-on prétendre que M. Descauries est le candidat du parti? Sont-ce nos amis qui l'ont demandé ou lui qui s'est imposé, et alors pourquoi M. Mercier veut-il nous l'imposer encore? Les électeurs auront en outre à considérer si un jeune homme sans ressources, dont le revenu professionnel ne peut fournir à ses dépenses, et qui a manifesté une telle aptitude à arriver à la représentation dans notre province sous tous les drapeaux et à l'ombre de tous les partis, offre des garanties d'indépendance suffisantes, dans les circonstances difficiles où se trouvent les affaires publiques. M. Descauries parle de son patriotisme, de son dévouement, de son désintéressement, mais pour l'instant il faut se soucier, et la fait est mauvaise conseillère.

La plaie de notre société sont les gens qui, désespérant de trouver une honnête subsistance dans l'exercice de leur profession, se lancent dans l'arène publique pour trafiquer de politique, tous rêvant de trouver la fortune soudaine dont quelques-uns de leurs confrères aussi nécessaires

ont été favorisés, comme par enchantement.

Je suis convaincu, et c'est l'opinion de presque tous nos amis qui se sont appuyés ou plutôt n'ont pas été repoussés par l'honorable M. Mercier, elle aurait été accueillie par tous nos amis et par une grande partie des conservateurs du comté; elle offrait toutes les garanties d'un succès facile, et celle de M. Descauries répugnait tellement à la grande majorité de nos amis qu'elle est généralement considérée comme désespérée. Dans tous les cas, il est difficile de comprendre quel grand avantage retirerait le pays ou le parti de son triomphe si ce n'est la satisfaction accordée à M. Mercier de choisir tel candidat conservateur qu'il jugerait utile d'imposer à nos amis, sans protestation de leur part.

Votez très obéissant, R. LAFRAMME.

Montréal, 18 mars 1884.

Erbs du Parlement Fédéral.

Sir C. Tupper soumet, à la séance d'hier soir, une résolution pour régler les matières en litige entre la Puissance et la Colombie anglaise. Il demande un crédit de \$750,000 pour aider la construction d'un chemin et d'une ligne télégraphique d'Esquimaux à Nanaimo et \$250,000 pour l'achat d'une cale sèche à Esquimaux. Il est aussi proposé de donner des terres à la compagnie pour assurer la construction du chemin de fer.

M. Humer, de Westchester, a proposé que, les circonstances étant changées dans la Colombie, cet arrangement soit soumis à un comité spécial qui devra examiner toute l'affaire et faire rapport.

Après une longue discussion l'amendement a été repoussé et la résolution adoptée.

La chambre en comité des subides a repris l'examen du budget. M. Mills a attaqué la position de Sir C. Tupper, comme haut commissaire en Angleterre et a proposé que la chambre désapprouve cet arrangement.

Le premier-ministre défend son collègue et la position qu'il occupe. La motion de M. Mills est négative par 95 voix contre 51.

À une réunion du comité des débats, hier, il a été décidé d'élever le salaire des rapporteurs du Hansard à \$1,000 chacun, à la condition qu'ils restent au service du gouvernement pendant toute l'année.

M. Smith, professeur de l'école d'agriculture de Sainte-Anne, a comparu devant la commission d'émigration et a dit qu'il y avait beaucoup de terres de bonne qualité dans la vallée du lac Saint-Jean et

Écriture Littéraire

22 Mars 1884 - No. 29.

L'ASBE MARCEL

LXXVI

Cette forte nature était vaincue. Certes, elle avait lutté courageusement, mais alors elle ne trouvait plus où se prendre; il n'y avait ni père, ni mari, ni enfants autour d'elle, et la présence de Véronique ne lui suffisait plus. Jamais, cependant, la vaillante fille n'avait multiplié tant d'efforts pour atteindre le but difficile de soutenir le pauvre ménage. Marianne n'avait plus de cœur à l'ouvrage; ses bras rotombaient malgré elle le long de son corps; elle demeurait immobile, les yeux remplis de grosses larmes, comptant les douleurs de sa vie passée et sondant l'isolement de l'avenir. Véronique continuait sa tâche sans se plaindre. Levée avant le jour, elle courait au travail et rentrait brisée de fatigue; il lui fallait préparer le souper auquel Marianne ne songeait pas, puis repasser une partie de la nuit le long de la cheminée à veiller. Elle se couchait vers une heure. La pauvre fille n'avait plus le temps d'aller à la messe, mais son travail était un acte d'héroïque charité: il fallait du pain à Marianne, et la veuve était incapable d'en gagner. Le samedi, seulement, Véronique reprenait sa place près de l'autel de la Vierge, à côté de mademoiselle de Valenciennes. La jeune ouvrière avait beaucoup

LXXVII

Un soir, en rentrant, Véronique trouva Marianne très-rouge et très-animée; le ménage était rangé, les lits vides des enfants étaient bordés avec soin; Marianne avait eu dans les champs une brassée de fleurs sauvages, et sur la table s'élevaient les vêtements, les brassières, les robes, les petites souliers des enfants qu'elle avait perdus, et de celui dont elle était séparée. Marianne rap-

LXXVIII

LXXIX

portait, touchait ces objets, les pressait sur ses lèvres; on eût dit que la folie passait sur son front et brillait dans ses yeux; Véronique, interdite et effrayée, s'arrêta près de la table.

— Il va revenir, dit Marianne, vois-tu, ma fille, depuis un mois je me demande s'il faut le reprendre chez moi et lui faire partager ma misère ou le laisser là où il est..... Mais, moi, je ne sens mourir, et toi tu meurs sans le dire; tu te tues à la tâche et tu ne laisses me nourrir. Je n'ai pas de courage, Véronique, depuis que je n'ai plus d'enfants..... Je veux reprendre mon dernier pour retrouver un peu de force et travailler pour lui..... J'y ai pensé un mois tout entier, retournant dans ma tête fatiguée ce que j'ai souffert depuis six ans..... Ce pauvre petit est le seul souvenir d'un mariage qui n'a pas été heureux, c'est vrai! mais enfin auquel j'ai consenti de bon cœur..... Les défauts de mon mari ne m'empêchaient pas de l'aimer..... Et, comme le disait Simon, je n'avais pas le droit de me plaindre, puisqu'il ne m'avait pas appelée à faire partie de sa famille; enfin, c'est décidé, mon B. s'en va.

Véronique serra Marianne dans ses bras et demeura un moment la tête appuyée sur son épaule.

Marianne et Véronique arrivèrent donc auprès d'eux, sans qu'ils les aperçussent. La veuve ne put se contenir davantage et poussa un cri, elle se précipita vers l'enfant qui, surpris d'abord, se mit à pleurer, puis la reconnaissance, il couvrit ses joues de baisers en balbutiant des mots intelligibles pour elle seule. La surprise clouait Simon à sa place.

— Monsieur Simon, dit Marianne, en entourant son fils de ses bras;

mon-sieur Simon, car vous ne m'avez pas reconnu au autre titre, quand j'ai permis à Véronique de tenter une preuve sur votre cœur et d'amener ici cet enfant, je ne croyais pas que vous auriez et le courage de la chasser, et l'âme et le cœur de la mère d'être séparés de ce qu'elle a de plus cher au monde..... Dieu m'a laissé un enfant pour que je l'aime autant lui seul que j'aimais les deux autres..... D'puis qu'il n'est plus dans ma maison, le cœur me man-ge pour vivre..... Véronique s'é-panche à la peine et ne s'arrête à compter deux mois une existence pareille..... Regardez la elle fait pitié, la pauvre âme..... Pardonnez lui l'excès de la compassion pour ma souffrance; pardonnez lui d'avoir adopté la misère de la veuve de votre fils, et reprenez la chez vous..... Je suis bien, moi qui vis avec elle depuis trois mois, qu'on ne peut plus se séparer quand on en a connu.

Le regard de Simon alla le Véronique pâle et abattue à l'enfant de veuve frais et vigoureux.

Morphéus prenait la vie de la jeune fille.

Le jardinier se souvint de la joie, de l'aisance, du charme que la présence de Véronique avait mis dans son intérieur. Mais quand il reporta ses yeux sur le petit Basile, qu'il vit comme au jour de la Saint-Fiacre dans sa corbeille de roses, qu'il se rappela son rire éclatant, ses folles charmes, ses baisers sonores quand il se dit que l'âme de ces chères créatures lui avait été légère par sa cœur mourant et que l'autre est son propre sang, l'enfant de son fils, il ne put se décider à chasser, et le cœur gonflé, partagé entre l'attendrissement et la colère, il restait debout le regard fixe.

ger sans tristesse à la peine qu'il avait éprouvé Simon. Le vieillard s'était attaché au petit Basile de toute la force de ses autres affections trompées; il le couvrait des yeux; le cherchait sur sa luttée quand il allait au marché; le couchait dans l'herbe près de lui quand il travaillait; se délassait le soir en le regardant jouer dans le parterre. Cet homme qui ne priait guère lui avait dit: «Ave Maria Le petit Basile, gâté, choyé par son grand-père, s'était pris pour lui d'une vive tendresse; sans cesse suspendu à son cou, assis sur ses genoux ou grimé sur son épaule, il l'enveloppait Simon de ses tendres caresses dont les vieillards sentent si bien le prix.

Simon était dans le jardin, enfilant des grappes de chas elais, et jetant de temps en temps de beaux grains mûrs au petit Basile qui les attrapait en riant et se roulaient de joie dans l'allée.

Marianne et Véronique l'aperçurent de loin. La veuve devint plus pâle encore. Véronique tremblait.

Les deux femmes s'avancèrent sans bruit; Simon ne pouvait les voir, occupé qu'il était à sa vigne et l'enfant qui attendait la pluie sacrée des grains dorés survint son atout avec des yeux pétillants de gaieté et de contentement.

Marianne et Véronique arrivèrent donc auprès d'eux, sans qu'ils les aperçussent. La veuve ne put se contenir davantage et poussa un cri, elle se précipita vers l'enfant qui, surpris d'abord, se mit à pleurer, puis la reconnaissance, il couvrit ses joues de baisers en balbutiant des mots intelligibles pour elle seule. La surprise clouait Simon à sa place.

— Monsieur Simon, dit Marianne, en entourant son fils de ses bras;

mon-sieur Simon, car vous ne m'avez pas reconnu au autre titre, quand j'ai permis à Véronique de tenter une preuve sur votre cœur et d'amener ici cet enfant, je ne croyais pas que vous auriez et le courage de la chasser, et l'âme et le cœur de la mère d'être séparés de ce qu'elle a de plus cher au monde..... Dieu m'a laissé un enfant pour que je l'aime autant lui seul que j'aimais les deux autres..... D'puis qu'il n'est plus dans ma maison, le cœur me man-ge pour vivre..... Véronique s'é-panche à la peine et ne s'arrête à compter deux mois une existence pareille..... Regardez la elle fait pitié, la pauvre âme..... Pardonnez lui l'excès de la compassion pour ma souffrance; pardonnez lui d'avoir adopté la misère de la veuve de votre fils, et reprenez la chez vous..... Je suis bien, moi qui vis avec elle depuis trois mois, qu'on ne peut plus se séparer quand on en a connu.

Le regard de Simon alla le Véronique pâle et abattue à l'enfant de veuve frais et vigoureux.

Morphéus prenait la vie de la jeune fille.

Le jardinier se souvint de la joie, de l'aisance, du charme que la présence de Véronique avait mis dans son intérieur. Mais quand il reporta ses yeux sur le petit Basile, qu'il vit comme au jour de la Saint-Fiacre dans sa corbeille de roses, qu'il se rappela son rire éclatant, ses folles charmes, ses baisers sonores quand il se dit que l'âme de ces chères créatures lui avait été légère par sa cœur mourant et que l'autre est son propre sang, l'enfant de son fils, il ne put se décider à chasser, et le cœur gonflé, partagé entre l'attendrissement et la colère, il restait debout le regard fixe.

Morphéus prenait la vie de la jeune fille.

Le jardinier se souvint de la joie, de l'aisance, du charme que la présence de Véronique avait mis dans son intérieur. Mais quand il reporta ses yeux sur le petit Basile, qu'il vit comme au jour de la Saint-Fiacre dans sa corbeille de roses, qu'il se rappela son rire éclatant, ses folles charmes, ses baisers sonores quand il se dit que l'âme de ces chères créatures lui avait été légère par sa cœur mourant et que l'autre est son propre sang, l'enfant de son fils, il ne put se décider à chasser, et le cœur gonflé, partagé entre l'attendrissement et la colère, il restait debout le regard fixe.

— Monsieur Simon, dit Marianne, en entourant son fils de ses bras;

mon-sieur Simon, car vous ne m'avez pas reconnu au autre titre, quand j'ai permis à Véronique de tenter une preuve sur votre cœur et d'amener ici cet enfant, je ne croyais pas que vous auriez et le courage de la chasser, et l'âme et le cœur de la mère d'être séparés de ce qu'elle a de plus cher au monde..... Dieu m'a laissé un enfant pour que je l'aime autant lui seul que j'aimais les deux autres..... D'puis qu'il n'est plus dans ma maison, le cœur me man-ge pour vivre..... Véronique s'é-panche à la peine et ne s'arrête à compter deux mois une existence pareille..... Regardez la elle fait pitié, la pauvre âme..... Pardonnez lui l'excès de la compassion pour ma souffrance; pardonnez lui d'avoir adopté la misère de la veuve de votre fils, et reprenez la chez vous..... Je suis bien, moi qui vis avec elle depuis trois mois, qu'on ne peut plus se séparer quand on en a connu.

de lui, passa un bras autour de son cou et l'embrassa.

Simon la laissa faire. Marianne élevant le petit Basile dans ses bras dit d'une voix pleine de larmes: — Adieu, Véronique!

Mas l'enfant, qui vit qu'on l'emportait, malgré la joie qu'il éprouvait de revoir sa mère, ne pouvait sans regret se séparer de son aïeul, et se pencha en arrière et tendant ses petites mains il les agita en disant: — Père! père!

Le jardinier et ouïa un sanglot. Mon oncle, mon oncle, dit Véronique, c'est votre cœur qui s'en va, vous souffrez, vous regrettez l'enfant.....

— Basile! cria Simon, mon petit Basile.....

Mais la mère hâtait le pas, elle emportait son trésor.

— Marianne Aubier, dit le jardinier qui n'avait jamais pu se décider à la nommer du nom de son fils. — Il n'y a plus de Marianne Aubier, répondit la veuve, en se tournant avec fierté; il n'y a ici que Marianne Simon, la veuve de votre fils!

Simon tendait toujours les bras au vieillard.

— Marianne Simon, dit le vieillard avec un visible effort, je voudrais embrasser l'enfant encore une fois.....

Le front de la veuve s'illumina d'un rayon de joie; elle ne s'approcha pas, cependant; mais elle serra son fils sur son sein avec une telle force que le petit se mit à pleurer.

— Mon oncle, dit Véronique, elle viendrait si vous lui donniez le seul titre qu'elle doit porter, si vous l'appeliez ma fille!

— Ma fille! moi!

— Vous voulez donc le perdre, lui, regardez, le pauvre innocent vous

appelle..... encore un effort, pour lui..... et puis, Nicolas Aubier est mort et vous ne destiez que lui dans la famille..... qui peut à brasser un reproche à Marianne? Ah! elle quitte le jardin.....

Simon s'appuya contre le mur, et se voyant les yeux de ses mains: — Marianne! ma fille! cria-t-il d'une voix déchirante. Ses jambes le soutenaient à peine; il tremblait convulsivement, des ruisseaux de larmes coulaient sur ses joues ridées.....

Deux petites mains passèrent sur sa figure pour l'essuyer; Marianne, à genoux devant son grand-père, élevait vers lui son enfant..... Ce fut le vieillard qui se baissa vers elle et l'attira sur son cœur.

Il se redressa et dit: les baisers de l'enfant aiment de l'un à l'autre, ses doigts mignons effleuraient toutes les larmes; l'ange avait vaincu ces deux natures orgueilleuses, et fonda la gloire de ces deux cœurs.

Simon mit l'enfant sur son épaule, prit la main de Marianne et rentra dans la maison.

— Véronique, dit-il à sa nièce, tu mettras du linge blanc au de la chambre de Basile, qui sera doré mais celle de ma fille.

Véronique monta l'escalier en courant.

En une demi-heure, la chambre de Marianne fut nettoyée, rangée, fleurie; la jeune fille reprit possession de la chambre, et, avec cette activité si jeune et charmante qu'elle avait autrefois, elle prépara le souper, quitta les bureaux pour embrasser son oncle, serrer les mains de sa cousine et baisser les joues du chérubin qui promenait gravement dans la chambre un moulin de carton

très propres à la colonisation ; mais que les établissements étaient trop tardés par le défaut de communication.

Ne sachant qui dire au Journal de Québec, le dernier numéro de l'Electeur vomit une colonne d'injures contre celui qu'il croit être l'auteur de certains articles parus sur l'élection de Gaspé.

Nous écrivions contre ce mot et voyant que M. Ernest Pacaud aime à employer si souvent comme terme de polémique.

Dans cet article, chaque mot est un mensonge. M. Pacaud a la faculté précieuse de ne pas avoir de mémoire lorsqu'il le juge à propos. Il jette sur les épaules des autres son propre bagage. C'est à sa manière à lui de faire la route. Soyez témoins de la manière dont M. Pacaud prend pour une autre, ce qui n'est que sa propre figure reproduite par son miroir.

Lors de la dernière élection de Bellechasse, M. Ernest Pacaud avait engagé sa parole, par un de ses partisans autorisé à cet effet, de discuter avec M. Amyot à Buckland. Le lendemain, M. Pacaud, au mépris de cet engagement, pérorait à Saint-Nérée, où il rencontra M. Bouffard, le même qu'il ridiculise dans l'Electeur, à propos de la campagne qu'il fait en ce moment à Gaspé, par l'honorable M. Flynn.

Mai lui en prit.

Pendant que tout Buckland riait de la fuite de M. Pacaud, ce dernier voulait expliquer aux électeurs de Saint-Nérée qu'il était bon chrétien, ce qui n'était pas nécessaire par la discussion, et il exhiba à cet effet le certificat d'un curé du comté d'Arthabaska, démontrant qu'il s'était confessé le jeudi-saint.

Vous seul, dans toute la chrétienté, avez donc le privilège de faire vos Pâques le Vendredi-Saint, lui demanda à brûle-pourpoint M. Bouffard ?

Et les gens de Saint-Nérée de rire de M. Pacaud, comme ceux de Buckland rient de son manque de parole.

Il y a quelques jours, M. Pacaud attaqua de la manière la plus lâche et la plus perfide deux anciens députés, devenus employés publics, M. Fortin et Piquet. Quand l'honorable M. Piquet était ministre, il ne tenait pas le même ton vis à vis de lui. Un soir, ce même M. Pacaud, qui le vilipendait aujourd'hui, le suppliait de l'aider à conserver sa position de protonotaire. Dans le temps, une partie des Trois Rivières était à Québec pour demander sa destination. Ce soir-là M. Pacaud rampait auprès de M. Piquet.

Tu sais combien je suis formidable sur un harangue, lui dit-il ; tu sais combien je suis actif ; tu sais combien je me souviens ; laissez-moi tranquille à ma place ; et vous aurez un ennemi de moins.

Et le ministère ne l'a pas laissé tranquille. Et ce fou de guerre est venu se faire battre dans Bellechasse par M. Amyot, élu par 142 voix de majorité.

Il est vrai qu'il reste à M. Ernest Pacaud les toisirs d'insulter ceux qu'il a suppliciés dans les temps.

Allons, qu'il fasse sa santé besogne. Il a tout ce qu'il faut pour cela, et il n'est pas donné à tout le monde d'être doué comme lui sous ce triste rapport.

Nous avons invité l'Electeur de nous fournir les preuves à l'appui de son accusation d'ingratitude portée contre M. Flynn. Il nous répond par des faux-fuyants. C'est ce que nous pensions qui arriverait. C'est dommage, pourtant, qu'il ne nous ait pas mis en demeure de nous instruire sur cette prétendue ingratitude.

Nous lui posons donc la question de nouveau.

Envers qui l'honorable M. Flynn a-t-il fait preuve d'ingratitude ?

CITATIONS DE LA PRESSE.

Un jugement dont l'effet est retentissant. Nous lisons dans l'Union des Cantons de l'Est :

L'Electeur voit la paille dans l'œil du voisin et ne voit pas la poutre dans le sien.

Il accuse l'honorable M. Flynn d'avoir empiété M. Charles Langlois de parler, à la présentation des candidats la semaine dernière.

La bande sinistre, dit-il, était à son poste. Elle applaudit naturellement son chef, mais si tôt son discours fini, elle se sentit quelque peu paralysée. Alors M. Flynn s'élança à leur tête et donnant le signal de son chapeau il invita sa bande à crier.

Le tumulte grandissant, les gens paisibles effrayés durent se disperser tout à fait dégoûtés, on l'imagine, d'une pareille scène.

Nous n'hésitons pas à dire qu'il n'y a qu'un voyou qui puisse s'avilir à ce point.

En 1877, une bande organisée par M. Pacaud, notre confrère, empiétait notre rédaction en chef de parler à la grande assemblée de Saint-Nérée, après avoir naturellement applaudi son chef.

N'y avait-il pas qu'un voyou ou des voyous pour s'avilir à ce point ? Comment se fait-il que l'Electeur tonne si fort présentement contre un acte que son rédacteur en chef commettait de gaieté de cœur, il y a à peine six ans ?

Voilà ce que peuvent faire l'esprit de parti, la passion et la partisanerie ?

Ya sans dire que nous n'avons guère nulle rancune à notre confrère que nous estimons toujours beaucoup à cause de ses talents et de ses qualités personnelles ; si nous rappelons cela c'est uniquement afin de lui faire voir par lui-même combien l'esprit de parti est injuste !

Ya sans dire aussi que nous ne croyons pas à l'exactitude des faits mis à la charge de M. Flynn. L'Electeur aura tout bonnement été trompé, mal informé. Qu'il y ait eu un bruit cela se peut, mais de là à conclure que M. Flynn en soit l'auteur, il n'y a pas raison ni lieu de le croire.

Notre confrère des Cantons de l'Est a raison de ne pas croire à la bande sinistre. Elle n'a pris naissance dans les colonnes de l'Electeur.

Le voyou, ici, indique quelqu'un qui mesure à son aune ; il n'y a pas d'autre interprétation possible.

On lit dans le Petit Journal :

L'Electeur ne voit rien autre chose que Gaspé de ce temps-ci. L'honorable M. Flynn est son eau chère. Ses succès et ceux de ses partisans l'empêchent de dormir. Aussi, ne se fait-il pas faute de donner les rapports les plus erronés, les appréciations les plus fausses.

C'est ainsi qu'il attaquait ces jours-ci, sans raison aucune, M. Grenier et Bouffard qui sont allés dans Gaspé, faire la lutte pour le parti conservateur. Nous connaissons personnellement ces deux jeunes gens et nous pouvons dire qu'ils n'ont jamais changé de parti. Ils ne sont pas allés dans ce comté comme les orateurs du major Slous, dans le but avoué de se faire accepter comme candidats. Ils y sont allés loyalement soutenir la cause conservatrice. Et ils sont aussi bien doués qu'aucun orateur libéral pour faire valoir leurs droits.

Nous nous rappelons que M. Bouffard, lors des élections du 2 de décembre, a donné du fil à retordre aux agents libéraux de ce district. Il défend hardiment sa ligne de conduite et le peuple aime son franc parler. M. Bouffard est brasseur ; et si M. Charles Langlois à occasion de le reconstruire sur les hustings, il pourra nous en donner des nouvelles. Nous pouvons en dire autant de M. Grenier.

L'Electeur, avant de juger ses adversaires d'une manière aussi fautive, ferait mieux de se renseigner.

On lit dans le Sorelois, de mardi :

L'opposition, nous l'avons déjà dit, a réussi à trouver dans la personne du major Slous, une victime prête à s'immoler sur l'autel du parti. Les députés libéraux ont tenu à honneur de se faire un candidat et, tout comme la montagne en travail, nasait ridicules mensonges.

Cy monsieur Slous a donc été mis en nomination, et il parcourt maintenant la Gaspésie à titre de candidat indépendant. Inutile d'a ajouter que ses chances de succès sont plus que problématiques.

En effet, cette opposition n'a été suscitée à l'honorable M. Flynn que dans le but de le taquiner et de lui créer des misères, et il est maintenant certain que l'honorable commissaire des terres de la Couronne sera élu par une majorité écrasante.

On lit dans le Quotidien :

L'Electeur nous apprend qu'il a reçu une dépêche de Gaspé. M. Achille Mercier a porté la parole à Newport. Il a aussi dit son éloquence pour tourner toute cette paroisse en faveur de M. Slous. Il est bon de dire que cette dépêche est adressée de l'Anse aux Gascons.

Nous serions curieux de savoir où M. Charles Langlois se permet ainsi de rosser les gens, tel que l'affirme l'Electeur.

PETITES CROQUES.

Je vois que vous-êtes le but des attaques des XX... dont les vilains pieds sales se trouvent dans les bas de tout le monde ! Vous auriez bien tort de vous en plaindre. On les dit semblables au buisson d'épine— et voici comment.

On reprochait un jour au sordid buisson de ne pas remuer, de rien produire d'utile, et cependant de se tenir toujours au passage du troupeau.

C'est vrai, dit le buisson, mais je suis toujours !

Leurs noms passeront à la postérité, et personne n'enviera leur célébrité, pas plus que celle du pauvre fou qui brûla le temple de Delphes.

M. V... lui qui vaut bien un de ces types de journalistes, qui pignent d'une main dans le coffre public et qui écrivent de l'autre contre ceux qui les tiennent à flot, s'empare, par fois, et menace le gouvernement de ses dires et de ses révélations. Mais ce n'est qu'un feu de paille.

Vraiment, ces hommes de traitement se connaissent bien, s'entendent.

dent bien, et peuvent se dire naturellement :

Tous vos dires sont les miens. Vous aimez ce que j'aime.

Et tout depuis longtemps que l'illustre V... répète ses leçons à ses naïfs adeptes.

Cela me rappelle le quatrain de Victor Laprade :

Tu l'écoutes sur mes genoux, Viens, viens ! c'est moi qui te rappelle ; Vite, subissons notre querelle, Mon cher petit, embrassons-nous.

Puis : Reste assis là sur mes genoux ; Laisse chômeur ton écriture, Causez tous deux, embrassons-nous, Chacun dira sa saine histoire.

Ainsi, ce trio va occuper la presse avant, pendant, et même après la campagne électorale.

Mais nous marchons tous trois Vers le même idéal !

M. Flynn, calme au milieu de tout ce tapage, parcourt son comté lointain et escarpe. On admire sa réserve, et sa confiance dans le bon sens de ses électeurs. Qui lui importe, en effet, ce qu'on dit dans le camp des hédoux, des goinfres de la chose publique.

Si leurs fronts sont de marbre, leurs cœurs sont de boue !

HILAIRE.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

L'honorable M. Pope, ministre de l'Agriculture, à Ottawa, vient de partir pour la Floride, dans l'intérêt de sa santé.

Madame Allan, la veuve du fondateur de la ligne canadienne des steamers transatlantiques, est morte subitement, à Montréal, jeudi. Elle était la belle mère de M. White, de cette ville.

M. Prudent Blais, maire de Sainte-Petronille, de l'Orléans, a été élu député du comté de Montmorency.

La septième convention nationale des Canadiens-français de l'Etat de New-York, aura lieu les 4 et 5 août prochain, à Albany.

Montreal, 21 mars.—Il y a tant de neige sur l'embranchement de Saint-Lin, que les trains sont arrêtés depuis 18 jours. Le chemin de fer de Montreal et Sorel est aussi arrêté.

La somme appropriée pour les dépenses des divers départements de la corporation, pour l'année courante, s'élève à près de \$1,800,000.

L'immeuble occupé par la banque d'Echange, sur la rue Notre-Dame, a été offert à l'enchère et retiré à \$106,000. Il y a quelques années cet immeuble a coûté \$200,000.

Le marché monétaire a été généralement ferme, aujourd'hui.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Par décision de Sa Grandeur Mgr. de Montréal, ont été nommés : M. F. X. Plante, vicaire à Saint-Valentin ; M. F. Limoges, vicaire à Sainte-Geneviève de Berthier.

Sa Grandeur Mgr. Lafèche s'est rendu, avant hier, à Béancour.

Mgr. l'Archevêque de Saint-Boniface, doit passer à Montréal, lundi, pour retourner à Manitoba. Nous souhaitons à l'illustre Archevêque un heureux voyage.

Dimanche, à 7 heures du soir, l'église de l'Union de prières, de Montréal, célébrera, à l'église Notre-Dame, le 31e anniversaire de sa fondation. Il y aura sermon, salut solennel, et quête pour habiller des enfants pauvres pour la première communion.

A Sainte-Angele de Laval, à l'occasion de la fête de Saint-Joseph, a eu lieu une imposante cérémonie qui coïncidait avec l'inauguration de l'église de cette paroisse sous sa nouvelle tilette.

Sa Grandeur Mgr. Lafèche a présidé la cérémonie et a donné le sermon à la grand-messe avec son éloquence habituelle.

L'église de Saint-Angele de Laval, vient de subir des améliorations considérables qui la rajouissent. Les sculptures, les fresques en font un vrai bijou.

Mardi, 18 mars, mademoiselle Marie Louise Cabana, nièce de notre ami M. H. C. Cabana, avocat et C. R., prenait le voile à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe. La jeune religieuse prenait place dans la sainte mitige des filles de Saint-Vincent de Paul sous le nom de Sœur Dubois.

Le Pionnier de Sherbrooke.

Il y a eu, mercredi, bénédiction d'un chemin de la croix à D'Irval. Monsieur l'abbé Brassard a fait le sermon de circonstance. La fête a été en tout magnifique.

Conseil-de-Ville.

A la séance d'hier au soir, le maire a donné lecture d'une lettre de M. Ennis, secrétaire du ministère des Travaux publics à Ottawa, informant le Conseil que le contrat pour la construction d'un nouveau manège qui pourra servir en même temps de salle d'exposition sera donné, dès que la corporation aura déposé la somme de \$15,000 qu'elle s'est engagée à soulever.

Le maire a dit que cette lettre est une insulte pour la ville, qui a coutume de faire honneur à ses engagements et n'entend payer cette somme que quand l'édifice aura été construit.

Le maire a été autorisé à obtenir

des promesses de vente des propriétaires de maisons dans certaines rues que la corporation désire améliorer, élargir ou prolonger.

Il a été donné avis qu'à la prochaine séance il sera proposé que les cultivateurs puissent vendre leurs produits dans toutes les parties de la ville et sur tous les marchés sans payer de taxes, sauf le bois, la paille, le foin et les animaux vivants.

Le conseil a adopté un rapport du comité de l'aqueduc recommandant la construction d'un nouveau château d'eau, à Lorette, pour le prix de \$10,000.

M. l'échevin Hearn a fait remarquer que le nouvel aqueduc est à peine commencé et que déjà il y a des extras pour plus de \$20,000. Il espère qu'il n'y en aura pas d'autres.

(Correspondance)

M. le rédacteur,

Je suis avec curiosité votre polémique avec l'Electeur, depuis que la campagne électorale est commencée dans la Gaspésie.

Le rédacteur de la feuille rouge est bien fort pour ne pas laisser voir le vide de ses arguments.

Il faut vraiment qu'il soit bien dépourvu de bonnes raisons pour se rabattre sur des facilités comme, par exemple, de vous reprocher quelques inexactitudes de style qui échappent à tout le monde.

Il signale notamment dans un de vos articles un de nos auteurs qui donne les proportions d'une faute grossière.

Cependant la faute, si elle existe, n'est pas aussi grande qu'il paraît le croire.

En effet, au mot éviter, je vois dans Bucherelle, la phrase suivante citée de Volttaire :

« Le prince de Prusse m'a fait l'honneur de m'écrire souvent par m'intermédiaire d'aller à sa cour passer quel que temps. »

Vous voyez donc que ce n'est pas aussi grave qu'il voudrait le faire croire.

Pour détourner l'attention, il vous a reproché aussi d'avoir dit que l'article de la Patrie, à l'adresse des pêcheurs de la Gaspésie, avait paru en 1878, pendant que c'était en 1879.

Mais tout lecteur de bonne foi ne peut être dupe de ce faux-fuyant, puisque, en tête de ce que vous avez reproduit, et qui était une réponse à la Patrie, dans le temps, apparaissent les mots suivants : extrait du Journal du 9 novembre 1879. La rectification était donc par la même virtuellement faite.

UN ABONNÉ.

Union St-Joseph, à St-Sauveur de Québec.

Dix-neuvième rapport annuel du bureau de direction à l'assemblée générale du 13 mars 1884.

Messieurs,

Votre bureau de direction, avant de sortir de charge, a l'honneur de vous soumettre le rapport suivant, savoir :

Durant l'année qui vient de s'écouler, nous avons admis neuf nouveaux membres actifs, et deux sont décédés : messieurs Germain Conotte et Evariste Vézina, ce qui forme à présent trois-cent quarante-sept membres actifs.

Comme vous pourrez le constater par le rapport de M. le trésorier ci-joint, nous avons payé, cette année, la somme de \$169.71 à 14 membres malades, et, malgré les autres dépenses que nécessite l'administration de la société, elle a ajouté à son fonds de réserve la belle somme de \$1073.17 au profit des membres.

Le bureau de direction a fait, cette année, comme par le passé, tous ses efforts pour promouvoir les intérêts de la société, et il est heureux de voir, messieurs, que vous avez aussi fait votre possible pour remplir vos obligations envers elle, c'est ce qui nous donne la meilleure garantie de son progrès futur avec la protection de St. Joseph notre saint Patron.

Nous ne pouvons pas, cependant, terminer notre rapport sans remercier tous les membres bienfaiteurs de notre société, principalement l'hon. J. E. Gingras, M. P. V. Valin et notre tout dévoué chapelain.

Votre bureau ose espérer que vous serez satisfait de ce rapport, vu qu'il a travaillé au progrès et au bon fonctionnement de cette société. Le tout néanmoins respectueusement soumis.

Québec, 13 mars 1884.

JONAS GOSSELIN,

1er vice-président.

J. B. LAPOINTE,

Secrét. arch.

Rapport du trésorier.

Chs. F. Lacroix, trésorier en compte avec l'Union Saint-Joseph, à Saint-Sauveur, pour l'année finissant le 13 mars 1884.

RECETTES.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes items like 'A balance, mars 1883', 'intérêts', 'bibliothèque', etc.

dépensés.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes items like 'Par maladies (allocations)', 'fête Saint-Joseph', 'dépenses générales', etc.

BILAN.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes items like 'Caisse, argent en mains', 'Caisse d'épargne', 'Caisse d'économie', etc.

PASSIF.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes items like 'Fête St. Joseph, fonds en mains', 'Bannière', 'Contributions payées', etc.

Capital, 13 mars 1884.

\$12,060 68

Le montant que chaque membre aura à payer par sa part des dépenses de l'année est de .10.

Chs. F. Lacroix, Trésorier.

Examinés et trouvés corrects.

Louis Laperrière, Léon Roussard, Auditeurs.

Québec, 10 mars 1884.

Après les remerciements d'usage votés aux officiers sortant de charge, les me-sieurs dont les noms suivent, ont été élus officiers pour l'année 1884-85 :

Président :—Jonas Gosselin, élu ;

1er vice-président :—J. S. Langlois, élu ;

2ième vice-président :—Cyrille Gingras, élu ;

Secrétaire-archiviste :—J. Bte Lapointe, réélu ;

Assistant-secrétaire-archiviste :—I. Verret, réélu.

Secrétaire-correspondant :—L. C. Marcoux, réélu ;

Trésorier :—Chs. F. Lacroix, réélu ;

Assistant-trésorier :—Fidèle Blouin, élu ;

Collecteurs :—Siméon Gosselin, Octave Jacques, Cléophas Blais, B. Arthur Jouneau ;

Commissaire-ordonnateur :—Jean Giroux, réélu ;

Assistant-commissaire-ordonnateur :—Frs. Savard, élu ;

Membres adjoints au comité de régie :—Pierre Groux, Gme. Bouchard, Jos. Jobin, Marcelle Rochette, Chs. Maranda, Irénée St. Pierre ;

Auditeurs :—Ls. Laperrière, Léon Roussard.

BULLETIN TRANSATLANTIQUE.

Le gouvernement français discute, en ce moment, la question de l'indemnité chinoise. Le chiffre proposé serait de 150 millions de francs.

La menace faite par le gouvernement français d'envoyer des troupes dans la république d'Andorre cause une vive irritation en Espagne.

Il a été présenté, dans la Chambre des Communes, en Angleterre, une proposition demandant que les évêques cessent de siéger dans la Chambre des Lords, mais elle a été rejetée par 148 contre 137.

Le général Négrier, dans sa dernière poursuite, a défait les Chinois, les 15, 16 et 17.

Si l'on en croit une dépêche de Rome, la Congrégation des Cardinaux aurait dû, hier, l'opportunité pour le Pape de s'éloigner de Rome. Il a été question aussi de savoir si le prochain Concile allait être tenu en Italie. Le pape ne prendra aucune décision sans le concours des puissances.

Le général Gordon a armé un grand nombre d'habitants de Khar-toum, mais ils ne peuvent faire que peu de chose contre la masse des rebelles qui menacent la ville.

Il a envoyé une expédition pour relever Hufaya que les rebelles menaçaient. Elle a réussi à faire lever le siège et se succès a relevé le moral des habitants de Khar-toum et augmenter leur confiance dans le général Gordon.

TRIBUNAUX.

Hier, le juge Casault a condamné la corporation à payer à madame Guenette, de Saint-Henri, la somme de \$900 de dommages pour une fracture du pied qu'elle a éprouvée en tombant du plan incliné de la ville, au marché Champlain, au moment où elle descendait d'un bateau à vapeur avec un certain nombre de pèlerins de Sainte-Anne.

FAITS DIVERS.

L'Union Saint-Joseph à Saint-Sauveur.—Cette société va célébrer, demain, sa fête patronale avec un grand éclat.

La procession, bannière déployée et corps de musique en tête, parcourra les rues Bolesse, Victoria, Franklin,

Sauvageau, Colomb, Saint-Onge, Saint-Valier, Caron, Saint-Joseph, Saint-Vulfor, Massou. Elle partira à 8 heures et demie de la salle du Conseil.

Le chœur chantera une messe de A. Mine avec accompagnement d'orgue et d'orchestre. Voici le programme :

Kyrie—Grand chœur.

Gloria—Qui tollis, solo par M. Jos. Langlois.

Graduel—Sidolet. Diest par Urick.

Crédo—Royal-harmonie avec orchestre.

Offertoire—L'Assidio di-Leida, par Pettrelle.

Sanctus—Grand chœur. O Salutaris solo avec orchestre, par A. Miné.

chanté par madame P. Jobin.

Agnus Dei—Solo d'alto par M. D. Desroches et grand chœur final.

Sortie.—Thuncher, Quickstep, par Mario.

M. J. B. Falardo dirigera les chœurs et l'orchestre, et M. J. B. La pointe tiendra l'orgue.

A la douane.—On dit qu'il va être fait plusieurs changements parmi les employés de la douane, d'ici au 1er mai. Il y a plusieurs vacances à remplir.

Mine d'or.—On dit que l'on vient de faire de belles découvertes, dans la mine de la compagnie administrée par M. Humphrey, à Saint-François, Beauce.

Horloge.—Un orfèvre de Lévis vient de donner une preuve de son ingéniosité. Il a fait une horloge qui pourra être placée dans un mur de façon à marquer l'heure des deux côtés. La nouvelle horloge est très commode et avant peu nous en verrons dans plusieurs maisons.

Les moulins de Montmorency.—On dit que les moulins de Montmorency ont cessé leurs opérations et vont rester inactifs pendant toute la saison prochaine. Cette suspension est sans précédent depuis un grand nombre d'années, et ce sera un grand de perte pour le commerce et la population ouvrière de cette localité.

Le pesage du charbon.—On dit que les marchands de charbon vont signer des pétitions qui ils vont envoyer au gouvernement fédéral pour s'opposer au projet de loi de M. Cosigan concernant le pesage du charbon.

Mort subite.—Un nommé Petit, du village Saint-Charles, est tombé hier, hier matin, sur le marché-Finlay. Il était âgé de 60 ans.

Accident fatal.—Un journal du Missouri annonce qu'un Canadien français, de Montréal, nommé Wilfrid A. Croteau, s'est tué accidentellement sur la ligne du chemin de fer, dans le comté de Wayne, en maniant un pistolet chargé.

Croteau revenait du Texas avec un compagnon du nom de Mansell et voulait, dit-on, vendre un cheval à un serrurier, lorsqu'en examinant l'arme, le coup partit il fut tué instantanément.

Une enquête du coroner a eu lieu et un verdict suivant les faits a été rendu.

On a trouvé sur le défunt des lettres de Montréal, adressées à Wilfrid A. Croteau, Lawrence, Harrison Co., Texas.

Isidore Laberge.—Dont plusieurs, de nos jours, se rappellent encore, est mort, mercredi, à l'asile de Beauport

BULLETIN COMMERCIAL.

ACTIONS DE BANQUES, ETC. Samedi, 22 mars, 1 heure P. M.

Table with columns: ACTION, Valeur en dollars, Cours, Différence. Lists various bank stocks like Banque de Montréal, Banque d'Ontario, etc.

Agents de banques achetées sur marge. G. H. BURROUGHS, Courtier d'Actions de Banques et Agent Financier.

Les nouvelles reçues d'Angleterre ne permettent pas de compter sur une saison bien active pour le commerce de bois.

MARCHE DE NEW-YORK, 21 mars. Table with columns: Item, Price. Lists various commodities like Cotton, Flour, etc.

MARCHE DE NEW-YORK, 21 mars. Cotton calme et sans changement. Farine lourde; reçu 13,000 barils, ventes 10,000 barils \$3.80 à \$3.30 pour la supérieure de l'Etat et de l'Ouest.

Importations. Par le steamer Caspian, arrivé de Liverpool, à Halifax, le 19 mars - 2 caisses à J Amoy et Frère. 7 do à T Donohue.

Sommaire des annonces nouvelles. Maison à louer - Alf. F. G. Dugal. Vente de meubles de ménage - A. J. Maxham et Cie.

Tempéraments nerveux et affaiblis. LE REMÈDE INFALLIBLE de Dr LOWRY.

ON DEMANDE SEPT OU HUIT OUVRIERS-BLANCHISSEURS de première classe qui trouveront un emploi constant et un bon salaire.

AUX AFFLIGÉS! LA SANTÉ EST UNE RICHESSE et vous ne pouvez être réellement malheureux si vous avez la santé; c'est là le capital de la vie.

VENTES PAR ENCAN. VENTE PAR ENCAN DE MEUBLES ET EFFETS D'AMEUBLEMENT neufs et de première classe, Piano, etc., etc.

REPOS ET CONFORT POUR CEUX QUI SOUFFRENT! Le Pannocé de Brown pour les familles n'a pas d'égal pour soulager la douleur.

PATENTS MUNN & CO. OF THE SCIENTIFIC AMERICAN, continue to get as holders for Patents, Carriage, Trade Marks, etc.

AVIS AUX MÈRES! Etes-vous troublées à nuit et tentes éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents?

ATTENTION! LISEZ CE CI! POISSON POUR TOUT LE MONDE! Désirez-vous du bon Poisson pour le carême, adressez-vous à D. McMANAMY.

ANNONCES NOUVELLES. Maison à louer - Alf. F. G. Dugal. Vente de meubles de ménage - A. J. Maxham et Cie.

ANNONCES NOUVELLES. Maison à louer - Alf. F. G. Dugal. Vente de meubles de ménage - A. J. Maxham et Cie.

ANNONCES NOUVELLES. Maison à louer - Alf. F. G. Dugal. Vente de meubles de ménage - A. J. Maxham et Cie.

ANNONCES NOUVELLES. Maison à louer - Alf. F. G. Dugal. Vente de meubles de ménage - A. J. Maxham et Cie.

ANNONCES NOUVELLES. Maison à louer - Alf. F. G. Dugal. Vente de meubles de ménage - A. J. Maxham et Cie.

EN VENTE LA RESIDENCE DE CAMPAIGNE connue sous le nom de 'Kilgarriston' chemin Saint-Louis, à 5 milles de la ville.

A VENDRE La Propriété ci-devant occupée par S. V. LARUE, notaire, à Saint-Charles de Bellechasse.

VENTE SPECIALE DE LAMPES D'ÉGLISES Un magnifique assortiment de lampes nouvelles et élégantes.

DE SPLENDIDES CANDELABRES ÉLÉGANTES LAMPES SPENDUES ET DES LAMPES APPLIQUÉS.

MANUSCRITS LETTRES, MÉMOIRES ET AUTRES DOCUMENTS HISTORIQUES RELATIVE À LA NOUVELLE-FRANCE.

PIANOS HARMONIUMS! Réduction des Prix! Ayant actuellement en magasin l'assortiment le plus considérable de Pianos et Harmoniums Américains et Canadiens.

CHAPEAUX! CHAPEAUX! 25 caisses de Chapeaux de feutre viennent d'être ouvertes.

DÉMÈGEMENT! J. C. PATERSON. A TRANSPORTÉ SON MAGASIN AU No. 47, rue Buade.

BEHAN BROTHERS Dernièrement reçu: Un assortiment considérable de Couches et Pendants de toutes les grandeurs.

BEHAN BROTHERS Dernièrement reçu: Un assortiment considérable de Couches et Pendants de toutes les grandeurs.

BAZAR DE S. JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC Sous le haut patronage de Mgr l'Archevêque de Québec.

BAZAR ANNUEL EN FAVEUR DE L'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus.

BAZAR ANNUEL EN FAVEUR DE L'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus. qui se tiendra dans le courant de l'automne prochain, à la Salle Jacques-Cartier.

BAZAR ANNUEL EN FAVEUR DE L'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus. qui se tiendra dans le courant de l'automne prochain.

BAZAR ANNUEL EN FAVEUR DE L'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus. qui se tiendra dans le courant de l'automne prochain.

BAZAR ANNUEL EN FAVEUR DE L'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus. qui se tiendra dans le courant de l'automne prochain.

BAZAR ANNUEL EN FAVEUR DE L'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus. qui se tiendra dans le courant de l'automne prochain.

BAZAR ANNUEL EN FAVEUR DE L'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus. qui se tiendra dans le courant de l'automne prochain.

BAZAR ANNUEL EN FAVEUR DE L'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus. qui se tiendra dans le courant de l'automne prochain.

REPOS ET CONFORT POUR CEUX QUI SOUFFRENT! Le Pannocé de Brown pour les familles n'a pas d'égal pour soulager la douleur.

REPOS ET CONFORT POUR CEUX QUI SOUFFRENT! Le Pannocé de Brown pour les familles n'a pas d'égal pour soulager la douleur.

REPOS ET CONFORT POUR CEUX QUI SOUFFRENT! Le Pannocé de Brown pour les familles n'a pas d'égal pour soulager la douleur.

REPOS ET CONFORT POUR CEUX QUI SOUFFRENT! Le Pannocé de Brown pour les familles n'a pas d'égal pour soulager la douleur.

REPOS ET CONFORT POUR CEUX QUI SOUFFRENT! Le Pannocé de Brown pour les familles n'a pas d'égal pour soulager la douleur.

REPOS ET CONFORT POUR CEUX QUI SOUFFRENT! Le Pannocé de Brown pour les familles n'a pas d'égal pour soulager la douleur.

REPOS ET CONFORT POUR CEUX QUI SOUFFRENT! Le Pannocé de Brown pour les familles n'a pas d'égal pour soulager la douleur.

REPOS ET CONFORT POUR CEUX QUI SOUFFRENT! Le Pannocé de Brown pour les familles n'a pas d'égal pour soulager la douleur.

REPOS ET CONFORT POUR CEUX QUI SOUFFRENT! Le Pannocé de Brown pour les familles n'a pas d'égal pour soulager la douleur.

REPOS ET CONFORT POUR CEUX QUI SOUFFRENT! Le Pannocé de Brown pour les familles n'a pas d'égal pour soulager la douleur.

REPURATIF LAROZE Sirop d'Écorces d'Oranges amères à l'IODURE DE POTASSIUM. Préparé par J.-P. LAROZE, Pharmacien.

SIROP SÉDATIF d'Écorces d'Oranges amères à l'IODURE DE POTASSIUM. Contre l'Épilepsie, l'Hystérie, la Danse de Saint-Guy, l'Insomnie.

VIANDE ET QUINA VIN AROUD AU QUINA. Le plus précieux des aliments.

ROB BOYVEAU LAFFECTEUR à l'IODURE DE POTASSIUM. C'est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques.

DOCTEUR PIERRE Eau et Poudres Dentifrices. de la Faculté de Médecine de Paris.

INJECTION BROU Hygiénique, Infaillible et Préserve. La seule guérissant sans lui rien.

DE BLANCARD à l'IODURE DE POTASSIUM. L'ACADÉMIE DE MÉDECINE.

PILULES DEHAUT Ces PILULES s'emploient contre les Affections scorbutiques, la Pauvreté du sang.

BENZINE COLLAS LE MEILLEUR DISSOLVANT DES CORPS GRAS pour le Nettoyage des Étoffes, des Rubans.

PASTILLES PATERSON au SUIVE-BLANC et MARGÉRIE. Digestions difficiles.

DRAGÉES MEYNET D'EXTRAIT NATUREL DE FOIE DE MORUE. Remède souverain pour l'écoulement de l'urine.

DÉMÉNAGÉ. D. MORGAN, TAILLEUR.

A TRANSPORTE LE SIÈGE DE SES AFFAIRES PRÈS LA PROMENADE DURHAM VIS-A-VIS La Place d'Armes



LUNETTES--B. LAURANCE,

Londres, Ang., No. 63, Hatton Garden, MM. LaRoche et Cie, chimistes, en face du bureau de Poste, Québec.

Ont décidé de tenir un assortiment complet des célèbres Lunettes sus-désignées. Les LUNETTES B. LAURANCE si bien connues et appréciées dans le Royaume Uni, seront offertes aux porteurs de lunettes aux mêmes prix qu'en Angleterre.

Chaque œil sera l'objet d'un examen spécial, et les lunettes seront pourvues de Lentilles les plus convenables à la condition de chaque œil.

Et comme aucune occasion plus favorable ne sera offerte aux personnes dont la vue n'est pas égale, d'avoir des lunettes convenables, MM. LA ROCHE ET CIE ont confiance que l'on saura en profiter.

Lisez les témoignages suivants Du Rév. M. Auclair, curé de Québec. De J. A. Sewell, doyen de la faculté de médecine de l'Université Laval.

Je suis heureux de déclarer que je suis parfaitement satisfait des différences paires de lunettes que j'ai achetées au magasin de MM. LaRoche et Cie.

M. Laurence, opticien, a un assortiment de lunettes et de lunettes tellement considérable que tous ceux qui sont atteints du mal d'yeux peuvent trouver ce qui leur convient.

Seuls propriétaires du FONGUET DE CHAMBERLAIN POUR LES YEUX, en usage depuis plus de 79 ans

En vente chez tous les droguistes. LaRoche et Cie, DROGUISTES, Vis-à-vis le Bureau de Poste.

22 sept. 1883. 494-12m

CHARLES COTÉ Médecin et Chirurgien

(Gradué de l'Université Laval) 24, rue du Palais, haute-ville. 28 avril 1882 211

Monsieur EUGENE HAMEL, artiste canadien, séjournant à Rome, recevra des commandes de messieurs du clergé de son pays pour tableaux d'église ou copies de tableaux des grands maîtres, qu'il exécutera à aussi bon marché que n'importe quel peintre d'Italie.

Nous venons de recevoir une nouvelle consignment de Costumes, de Velveteens noir et de couleurs de qualité supérieure. Aussi, les Velveteens brochés Ottoman pour apparier, dans toutes les nuances.

Ces Velveteens sont achetés des meilleurs manufacturiers en Europe et vendus par les premières maisons de Londres.

DÉPARTEMENT DES ROBES

Dans ce département notre assortiment est des plus complets en fait de Marchandises nouvelles et de goût.

Aussi, Repps Ottoman et broché pour apparier. En outre trois spécialités à 14c, 20c et 25c qui, comme qualité, ne peuvent être surpassées.

GLOVER, FRY ET CIE. Nouvelles nuances en étoffes tout laine pour habits, convenables pour habillements complets ou pardessus d'automne.

Draps de Pique, de Castor, Frites et autres. Fures étoffes irlandaises, nouvelles couleurs, meilleurs qualités.

Étoffes canadiennes à prix modérés. Habits d'étoffes imperméables. Vêtements de dessous en laine d'agneau, ce qu'il y a de mieux.

Cachemires de coton et de Flanelles de couleurs. Un lot de Caravates en sole de couleurs, 25c en montant. Collets, Poignets, Couvre-chefs, Gants, etc., etc.

Habillements et Chemises faits à ordre, enres et lins nouveaux. GLOVER, FRY ET CIE. 10 nov. 1883. 564

EN VENTE LE CALENDRIER

DU DIOCESE DE QUEBEC POUR

1884. PUBLIÉ PAR AUGUSTIN COTÉ ET C^e

le seul indiquant la date de la solennité des QUARANTE-HEURES en chaque paroisse et le seul approuvé par Mgr. l'Archevêque de Québec.

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada qui protège la propriété littéraire.

S'adresser, pour la vente en gros, à Québec, au n^o 8, rue du Fort, en face du bureau de Poste. EN DÉPOT CHEZ LA PLUPART DES LIBRAIRES A QUÉBEC.

G. H. BURROUGHS, Courtier d'Actions de Banques et Agent Financier.

Actions de Banques, Débitures et Sécurités de toutes espèces achetées et vendues; Argent prêt à bas intérêt sur hypothèque, etc.; Successions gérées et placements des argents faits avec prudence et sûreté. S'occupe aussi de la Vente ou l'achat de Propriétés foncières.

107, rue Saint-Pierre, Vis-à-vis la Banque de Québec, Basse-Ville, Québec. 3 sept. 1883. 493

MACHINES EN VENTE.

Roue hydraulique, Machines à vapeur, neuves de la force de 12 et de 6 chevaux

Vapeur, Presses hydrauliques avec pompes, Injecteur à vapeur, Huileries en cuivre, Machine à fabriquer la pulpe de bois, Pompes à rotation et à aubes, Cuvettes en fer rondes et carrées.

J. et W. REID, Rue Saint-Paul, Québec. 28 oct. 1882. 607



FABRIQUE D'OUVRAGES EN CUIVRE, FONTE, ETC DE QUÉBEC

A. HULHOLLAND 70, rue Saint-Jean, (haute-ville.)

CONFECTION ET INSTALLATION DE DIVERS SYSTÈMES DE CHAUFFAGE

A LA VAPEUR, A L'AIR CHAUD, A L'EAU CHAUDE

SUPPORTS DE MACHINE A VAPEUR, PIÈCES D'AJUSTAGE, JOINTS, CUIVRES POUR CHAUFF.

Faits avec élégance et avec les meilleurs matériaux.

L'établissement a toujours un stock de JAUGES DE VAPEUR, SOUPAPES SPHÉRIQUES, SOUPAPES D'ARRÊT, EPROUVETTES DE BOUILLEURS, etc., TUTAUX EN FLOMB, POMPES,

SOUAPES DE SURETÉ, BIDONS, JAUGES A ROBINNE SERPENTINS, etc., TUTAUX EN FONTE, TUBES EN ZINC,

PIÈCES A COMBINAISONS en fonte, SOUPAPES ANGULAIRE, SOUPAPES D'ARRÊT VERTICALES,

TUTAUX EN FER (depuis 1/2 pouce jusqu'à 4 pouces de diamètre.)

Travaux de réparations exécutés avec célérité.

Des plombiers et ajusteurs toujours prêts à satisfaire les commandes. 19 juin 1883. 313

IMPRIMERIE GENERALE A. COTE ET C^e

8, rue du Fort, haute-ville.

ORDO DIVINI OFFICII RECITANDI SACRIFICII PERAGENDI A CLERO PROVINCIE QUEBECENSIS Juxta Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Regulas ANNO 1884

Superiorum de mandato et auctoritate. En vente chez les éditeurs-imprimeurs seulement. Prix, 20 centins l'exemplaire, comptant.

Sur demande par la poste, accompagnée du prix d'achat, on expédiera sans frais le nombre d'exemplaires demandés. Québec 23 août 1883. 442

1884--H. N. Y.--1884 "GRIP"

1873--ONZIEME ANNÉE--1883

«GRIP»--Le journal comique du Canada publié par des Canadiens pour des Canadiens, et dévoué uniquement aux intérêts du peuple, en tant qu'il se distingue des intérêts des partis politiques, doit être DANS CHAQUE FAMILLE CANADIENNE

Les Abonnés pourront animer leur vie isolée en parcourant le «Grip» une fois par semaine--\$2.00 seulement par année.

Les Auteurs y trouveront une source périodique pour la conversation dans les pages et les vignettes du «Grip», après que tous les autres sujets auront été épuisés--Séulement \$2.00 par année.

Les Porteurs de tous les partis qui jouissent d'un tempérament gai et veulent se faire une position vraie apprécieront les caricatures du «Grip». S'il est des politiques dignes de ce nom, qui ne se sont pas abonnés, nous les informons que le «Grip» ne coûte que \$2.00 par année.

LES PARENTS dans toute la Puissance certifient que les visites du «Grip» chaque semaine dans leurs familles sont accueillies avec joie par leurs enfants, pour qui les gravures sont une éducation unique. Il faut essayer une souscription d'une année et constater l'exactitude de cette assertion.--\$2.00 par année payable d'avance.

Vous avez souvent songé à recevoir le «GRIP»

Envoyez votre nom et \$2.00 maintenant. PROGRAMME DU «GRIP»

Gaie et sans vulgarité; patriotisme sans partiannerie; la vérité sans amertume. 1884--Une année pour \$2 seulement--1884

S'adresser à S. J. MOORE, Gérant, Toronto. 5 déc. 1883. 636

Nerve-Life and Vigor

RESTORED. This cure shows the Howard Electric and Magnetic Shield as applied over the Acid Nerve and Nervous Vital Centers. The only appliance made that fits every part of the body, and the only one needed to positively cure Kidney Disease, Rheumatism, Dyspepsia, the worst cases of Seminal Weakness, Exhaustion, Headache, Impotency, and all Diseases and Weakness of the Urinary Organs.

[Patented Feb. 25, 1879.] YOUNG MEN, from early Indecision, lack nerve force and fail to attain strength. MIDDLE-AGED MEN often lack vigor, attributing it to the progress of years.

THE MOTHER WIFE and MAID, suffering from Female Weakness, Nervous Debility and other ailments, will find it the only cure. To one and all we say that the Shield gives a natural aid in a natural way.

WITHOUT DRUGGING THE STOMACH. Warranted One Year, and the best appliance made. Illustrated Pamphlet, THREE TYPES OF MEN, also Pamphlet for Ladies only, sent on receipt of 5c, sealed, unsealed, FREE.

American Galvanic Co., 134 Madison St., Chicago, Ill. OFFICES: 1108 Chestnut St., Phila., Pa.

ENSEIGNEMENT.

Les demoiselles OCTAVIE et MARIE BIRON, toutes deux diplômées avec grande distinction, récemment de l'école Normale Laval, ouvriront une école modèle au n. 37, rue Coillier, haute-ville, Québec, le 3 SEPTEMBRE prochain. Elles prendront des pensionnaires et demi-pensionnaires. Il y aura classes de filles et classes de garçons séparés, si besoin il y a. 1er sept. 1883. 461

LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec les gouvernements du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des

Mails canadiens et des Etats-Unis 1883--Arrangements d'hiver--1884

Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs en fer à double encre suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivets pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

Steamers. Ton. Commandants. NUMIDIAN.....4,000 (en construction). SIBERIAN.....4,600 (en construction). CARTHAGENIAN.....4,600 (en construction). PARISIEN.....5,400 Capt. J. Wylie. SARDINIAN.....4,650 Capt. J. E. Dutton. SARMATIAN.....3,600 Capt. J. Graham. CIRCASSIAN.....4,000 Lt. Smith, R.N.R. PERUVIAN.....3,400 Capt. J. Ritchie. NORWEGIAN.....3,331 Capt. Barclay. NOVA SCOTIAN.....3,300 Capt. Richardson. HUBERIAN.....3,440 Capt. R. Carruthers. CASPIAN.....3,200 Capt. H. Wylie. AUSTRIAN.....2,700 Capt. MacNicol. NESTORIAN.....2,700 Capt. D. J. James. RUSSIAN.....3,000 Capt. A. McDougall. SIBIRIAN.....3,000 Capt. J. Park. HANOVERIAN.....4,000 Capt. J. G. Stephen. BLENHEIM.....4,300 Capt. Jas. Scott. COREAN.....4,000 Capt. R. P. Moore. GREEKIAN.....3,600 Capt. Legallais. MANITOBA.....3,150 Lt. R. Barrett, R.N.R. CANADIAN.....2,600 Capt. C. J. Menzies. FRENCIANIAN.....2,800 Capt. John Brown. WALDENIAN.....2,600 Capt. W. Dalziel. LEBERNE.....2,200 Capt. Kerr. NEW ENGLANDIAN.....1,500 Capt. Mylius. ACADIAN.....1,350 Capt. P. McGrath.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

LES VAPEURS DU SERVICE DE LA MALLE DE LIVERPOOL

Table with columns: De Liverpool, Steamer, De Portland, De Halifax. Rows: Jeudi, 28 fév., PERUVIAN, 29 mars, Samedi, 6 mars, CASPIAN, 27, 29, 13, SARMATIAN, 3 avril, 5 avril, 27, SARDINIAN, 17 avril, 19, 3 avril, CIRCASSIAN, 26, 10, POLYNESIAN, 1 mai, 3 mai, De Baltimore, 8 avril, 1, 22.

Prix du passage de Québec voie de Halifax: Cabine.....\$62.65, \$78.00 et \$88.00. Suivent les accommodements. Intermédiaire.....\$43.25. Entrepont.....\$10.00.

LES VAPEURS DU SERVICE DE GLASGOW ET PORTLAND.

Table with columns: De Glasgow, Steamer, De Portland. Rows: Mercredi, 5 mars, AUSTRIAN, Samedi, 22 mars.

LES VAPEURS DU SERVICE DE GLASGOW ET BOSTON.

Table with columns: De Glasgow, Steamer, De Boston. Rows: Mercredi, 12 mars, PRUSSIAN, Samedi, 29 mars, 12, WALDENIAN, Jeu, 3 avril, 19, GREEKIAN, Sa, 5, 26, SCANDINAVIAN, Sa, 12.

On ne peut retirer sa chambre sans en remettre le prix d'avance. Il y a à bord de chaque navire un médecin. Des billets de connaissance pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des Etats de l'Union.

Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, BAE ET CIE, Agents. 14 mars 1884. 156

ORGUES-HARMONIUMS "DOMINION" FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE

Compagnie manufacturière d'Orgues et de Pianos DOMINION, de Bowmanville, Ont.

A l'usage des églises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue garantis pour 5 ans, et surpassant en richesse, en puissance et en savoir de son les meilleurs instruments de fabrique étrangère.

La supériorité des Orgues-Harmoniums "DOMINION" a été universellement reconnue par les plus grandes distinctions et les premiers prix obtenus partout où ils ont été exhibés.

ORGUES D'EGLISE, ORGUES A 2 CLAVIERS, ORGUES A PÉDALES Cinquante Premiers Prix aux Expositions dans différentes parties du monde.

Paris, France, 1878 Médaille Internationale et Diplôme d'honneur.

Londres, 1876 Premier Prix.

Philadelphie, 1876 Médaille Internationale et Diplôme d'honneur.

Sydney, Australie, 1877 PREMIER PRIX Médaille Internationale et Diplôme d'honneur.

Toronto, 1878 Médaille d'Or.

Toronto, 1879 Deux Premiers Prix.

Toronto, 1880 Médaille et Diplôme d'honneur.

Toronto, 1881 Médaille et Diplôme d'honneur.

Hamilton, 1877 Premier Prix.

Brantford, 1878 Premier Prix.

Montréal, 1880 Premier Prix et deux Diplômes d'honneur.

Montréal, 1880, 1881 Hors Concours.

Conditions libérales. Spécialement garantie. Prix modérés autant que la qualité supérieure de ces instruments. Catalogues illustrés expédiés sur demande. Une centaine d'instruments toujours en magasin. Prix, de \$50.00 à \$1,000.00.

S'adresser à L. E. N. PRATTE, Dépôt Général des Orgues-Harmoniums, No. 280, RUE NOTRE-DAME, CENTRE, MONTREAL.

N. B.--La maison n'ayant plus d'agence à Québec, les messieurs du clergé qui auraient besoin d'Orgues sont respectueusement priés de s'adresser directement à Montréal, où ils seront certains de trouver l'assortiment le plus complet qu'il y ait en Canada. 5 mars 1884. 112

Dr. A. MAROIS Médecin et Chirurgien, No. 30, rue du Palais, Haute-Ville, (Ancienne maison du Dr Roy.)

HEURES DE CONSULTATIONS: 8 à 10 A. M., 1 à 3 P. M., 6 à 8 P. M. 5 mai 1883. 239-12m

J. & W. REID FABRIQUENT A LEUR ÉTABLISSEMENT DE LORETTE.

TOUTES SORTES DE Papiers, Feutre pour toiture, lambrisage et plancher, Cartons, Papier de tentures et Papier à enveloppes.

A CELUI DE PONT-ROUGE, des Papiers de pulpe de bois et de paille. Ils importent et vendent des papiers étrangers, matériaux de reliure et papier de tentures.

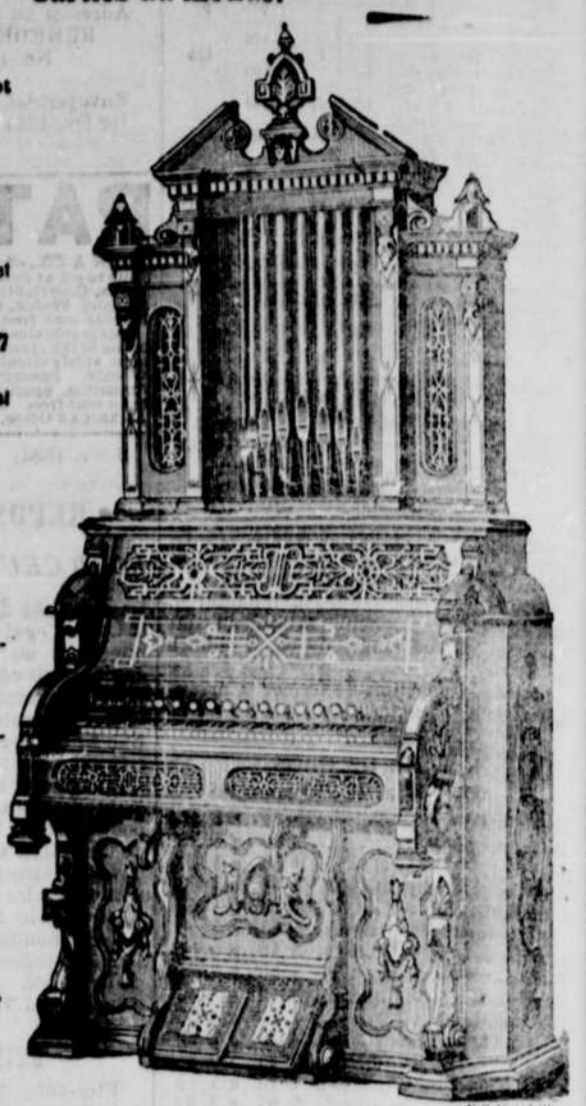
Effets de Marine, Métaux, etc. Ils achètent au plus haut prix du marché vieille toile à voile, vieux cordages, chiffons, papier de rebut et les vieux métaux. 5 fév. 1884. 63

MANUFACTURE DE MUEBLES DE GOUT DE TOUS LES GENRES

SPECIALITÉ EN BILLARDS, Tables de Pigeon-Hole et Bagatelle. Diplôme obtenu pour Table de Billard, à la Grande Exposition de la Puissance, en 1880.

228, rue Notre-Dame, 228 MONTREAL. Les commandes sont exécutées sous le plus court délai et à des prix modérés.

JOSEPH-LUGER CLEMENT 6 avril 1883. 106-12m



Conditions libérales. Spécialement garantie. Prix modérés autant que la qualité supérieure de ces instruments. Catalogues illustrés expédiés sur demande. Une centaine d'instruments toujours en magasin. Prix, de \$50.00 à \$1,000.00.

S'adresser à L. E. N. PRATTE, Dépôt Général des Orgues-Harmoniums, No. 280, RUE NOTRE-DAME, CENTRE, MONTREAL.

N. B.--La maison n'ayant plus d'agence à Québec, les messieurs du clergé qui auraient besoin d'Orgues sont respectueusement priés de s'adresser directement à Montréal, où ils seront certains de trouver l'assortiment le plus complet qu'il y ait en Canada. 5 mars 1884. 112

TURCOTTE & BELLERIVE AVOCATS, Rue Buade, No. 4

Vis-à-vis le Bureau de Poste, Haute-Ville. JOSEPH TURCOTTE, GEORGES BELLERIVE, 8 juin 1883. 374

UN JOURNAL POUR BIEN

Les Recreations utiles, sont les lectures et les travaux qui nous occupent agréablement et profitablement, nous ne sommes pas obligés de rester inactifs, nous pouvons nous occuper de nos affaires, de nos études, de nos occupations domestiques, de nos occupations sociales, de nos occupations artistiques, de nos occupations littéraires, de nos occupations scientifiques, de nos occupations politiques, de nos occupations religieuses, etc.

Les abonnés au journal ont droit à un exemplaire gratuit de la Revue des Recreations utiles, qui est un recueil de nouvelles, de romans, de contes, de poésies, de pièces de théâtre, de récits, etc.

Les abonnés au journal ont droit à un exemplaire gratuit de la Revue des Recreations utiles, qui est un recueil de nouvelles, de romans, de contes, de poésies, de pièces de théâtre, de récits, etc.

Les abonnés au journal ont droit à un exemplaire gratuit de la Revue des Recreations utiles, qui est un recueil de nouvelles, de romans, de contes, de poésies, de pièces de théâtre, de récits, etc.

Les abonnés au journal ont droit à un exemplaire gratuit de la Revue des Recreations utiles, qui est un recueil de nouvelles, de romans, de contes, de poésies, de pièces de théâtre, de récits, etc.

PERDU

Aujourd'hui, un peu après midi, haute-ville, à quelques pas de la maison n. 4 rue du Palais, un trousseau de TROIS CLEFS.

Pris de les remettre à ce bureau ou au n. 3, rue-Hamel. 22 nov. 1884. 33

SIMON BEDARD FERBLANTIER

Rue Saint-Nicolas, 46, Palais QUÉBEC

Marchand et manufacturier de Ferblanterie d'articles vernis, poils et étampes. Fait en gros et en détail la vente des susdits articles, ainsi que des Châssis d'horloges, pendules, montre anglaise et française.

On trouve chez lui un assortiment de Peccies de doubles de Loblinoire, et Peccies ordinaires, doubles et simples. 1er janvier 1884.

Publié par AUGUSTIN COTÉ, Imprimeur-éditeur, sous la direction de A. COTÉ ET C^e rue du Fort, n. 8, vis-à-vis la Poste, Québec, le dit Augustin COTÉ ayant son domicile, rue Hamel, n. 3, en la dite ville. 6 avril 1883. 106-12m